

Image not found or type unknown



## Garde d enfant droit de paternités

Par **Marine 54300**, le **28/05/2013** à **18:48**

Bonjour je vous écris pour vous faire part d un soucis qui me travaille . Mon fils a 9mois et le père de l enfant l a reconnu mais depuis le début de ma grossesse jusque la aucune nouvelle et pas de pension et à 3mois de grossesse j ai porté plainte car il m avait frappe il a été reconnu violent . J ai très peur pour l avenir . Peut on enlever le droit de paternité avant les 3ans ? Merci beaucoup.

Drouin marine

Par **youris**, le **04/06/2013** à **16:08**

bjr,

vous ne pouvez pas lui enlever sa paternité puisque cet homme est le père de votre enfant. par contre vous pouvez demander au tribunal de lui retirer partiellement ou totalement l'autorité parentale mais il faudra présenter des éléments pertinents (faits graves mettant la santé de l'enfant, violence, alcoolisme, drogues...etc..).

cdt